>CONFERENCE UNE ECONOMIE VERTE?

Cycle « Pour une culture partagée du développement durable »

Mercredi 26 MARS 2008

9h-17h30

Bibliothèque François-Mitterrand, Quai François-Mauriac, Paris 13ème, Petit auditorium (entrée Hall Est)

rganisée dans le cadre du cycle de conférences « Pour une culture partagée du développement durable », par l'Institut de formation de l'environnement (IFORE), cette journée consacrée à l'économie de l'environnement a pour objectif d'expliciter cette notion et d'en présenter les principes fondamentaux, les méthodes, les outils, les acteurs...

>>>L'économie de l'environnement

L'économie de l'environnement a pour finalité la préservation de l'environnement. Elle constitue un outil d'analyse des interactions entre l'homme et son environnement pour une meilleure gestion des externalités et des biens collectifs, notions trop longtemps négligées dans les théories économiques modernes.

Aujourd'hui de plus en plus d'acteurs publics (Etat, Collectivités territoriales, Etablissements publics) et privés (entreprises mais aussi associations) participent à l'économie de l'environnement.

La directive européenne 2004/35 sur la responsabilité environnementale organise la prévention et la réparation des dommages environnementaux. Elle donne un contenu concret au «principe du pollueur payeun» établi dans le traité sur la Communauté européenne.

En France, la Charte de l'Environnement, stipule dans son article 4 que : « Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi. ».

Aujourd'hui les réfléxions et les travaux autour du Grenelle de l'Environnement se réfèrent à l'économie de l'environnement.

De multiples problématiques contemporaines sont étroitement liées à l'économie de l'environnement. Cette journée sera l'occasion de s'intéresser plus particulièrement aux enjeux de la gestion des déchets et de l'eau.

>>France

En 2006 la dépense pour la protection de l'environnement était évaluée à 37 milliards d'euros, soit 2,1% du PIB. Ce poste de dépenses augmente, en moyenne de 6% par an. Près de 70% sont alloués à la gestion des déchets et à l'assainissement.

>>Europe

2 milliards de tonnes de déchets sont produits en moyenne dans chaque Etat de l'Union Européenne.

De multiples traités européens ont permis d'entériner progressivement d'importantes mesures en matière d'économie de l'environnement. En marge des traités, les États de l'Union se sont accordés en mars 2007, sur l'objectif de réduire unilatéralement de 20 % d'ici à 2020 leurs émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990.





6, rue du général Camou - 75007 PARIS

10 42 19 25 92 – Télécopie : 01 42 19 19 76 - www.ifore.ecologie.gouv.fr

ifore@ecologie.gouv.fr

>>>Informations pratiques

>Participation gratuite

>Horaires: 9h00-17h30

>Lieu

Bibliothèque François-Mitterrand Petit auditorium (entrée Hall Est) Quai François-Mauriac - 75013 Paris

>Accès

RER, Métro: RER C, ligne 14, station Bibliothèque F. Mitterrand, ligne 6, station Quai de la Gare Bus lignes 62, 89, 132 Parking Vincent Auriol-Bibliothèque (parking public payant)

>Modalités d'inscription

Inscription obligatoire **avant le 21 mars au plus tard** Fiche d'inscription jointe à retourner par télécopie à l'IFORE

>Vos interlocuteurs à l'IFORE

Dorian FREMONT, <u>dorian.fremont@ecologie.gouv.fr</u> 201 42 19 22 05 Sylvie ROHAN, <u>sylvie.rohan@ecologie.gouv.fr</u> 201 42 19 17 80

>Lien

http://www.ifore.ecologie.gouv.fr





Conférence Une économie verte?

Mercredi 26 mars 2008 (9h-17h30)

>> La conférence sera animée par **Frédéric DENHEZ**, **journaliste et écrivain scientifique**, auteur <u>de La Nature</u>, <u>combien ça coûte</u> ?, de <u>l'Atlas du réchauffement climatique</u> et de <u>Les Pollutions invisibles</u>

MATINEE

>9h-9h30: Accueil-Introduction

>9h30 -11h00 : Présentation de l'Economie de l'environnement : Jean DE BEIR, Directeur du département économie de l'Université d'Evry

- 1) Présentation générale.
- 2) Introduction générale à la fiscalité.
- 3) Présentation de deux thématiques : gestion de l'eau et gestion des déchets.

Débat avec la salle

>11h15-12h15: A-t-on parlé d'économie au Grenelle de l'environnement?: Ghislain GOMART, Conseiller spécial du ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, chargé du Grenelle de l'environnement

- 1) Place et enjeu de l'économie de l'environnement dans le Grenelle.
- 2) Présentation des problématiques : gestion de l'eau, gestion des déchets.

Débat avec la salle

>12h15-13h15 : La fiscalité : norme, taxe, crédit d'impôt, quelle solution pour quel objectif?

- 1) <u>Caisse des dépôts</u>: Présentation des théories sur la fiscalité environnementale.
- 2) <u>Communauté Urbaine de Lille Métropole : utilisation des outils fiscaux par une collectivité territoriale</u> en matière de gestion des déchets et de l'eau

Débat avec la salle

>13h15-14h15 : Déjeuner





APRES-MIDI

>14h30-17h00 : Table ronde « gestion de la pollution » : les déchets et l'eau, une économie verte ou un marché comme un autre ?

- <u>Veolia</u>, **Dominique HELAINE**, Directeur technique de Veolia Propreté
- Suez, Représentant du département Gestion de l'eau
- <u>Greenpeace</u>, **Yannick Jadot**, Directeur des campagnes de Greenpeace France.
- <u>Communauté Urbaine de Lille Métropole,</u> Représentant de la CULM en charge de la gestion des déchets et de la gestion de l'eau
- <u>Conseil régional d'Ile de France</u>, Michel VAMPOUILLE (sous réserve), Viceprésident de la région Ile-de-France
- <u>Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale</u>,
 Représentant de la D4E

<u>Débat avec la salle</u>

>17h00-17h30 Conclusion

Intervention (sous réserve) de Madame Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi.



